

Mémo PPL(A) Aérodromes



Version 0.2

Stéphane Salmons

Avertissements

- ❖ Ces diapositives contiennent les notes que j'ai prises au cours de ma formation PPL(A)
- ❖ Elles sont fournies telles quelles, en espérant qu'elles soient utiles, mais sans aucune garantie d'exactitude. N'utilisez jamais une information sans en parler au préalable avec votre instructeur.
- ❖ Pour me contacter : stephane.salmons@gmail.com

Contenu

1. Types d'aérodromes

2. Descriptions

2.1. Vue d'ensemble

2.2. Vigie

2.3. Pistes

2.4. Taxiways

2.5. Aires de trafic

3. Signaux

Types d'aérodromes

Types d'aérodromes (1)

❖ **Aérodrome contrôlé**

- Service du contrôle assuré par la **tour de contrôle**
- Circulations sol et vol soumises à clairance
- Fréquences : tour (TWR) et éventuellement sol (GND) et ATIS

Types d'aérodromes (2)

- ❖ **Aérodrome non contrôlé, avec organisme AFIS**
 - Service d'information de vol assuré par l'AFIS
 - Circulations sol et vol sans clairance
 - Fréquence : AFIS
 - Quand l'AFIS est fermé, l'aérodrome devient en auto-information, sur fréquence AFIS

Types d'aérodromes (3)

❖ **Aérodrome non contrôlé, en auto-information**

- Pas de service assuré
- Circulations sol et vol sans clairance
- Fréquence : A/A ou 123.500 si aucune fréquence particulière n'est publiée

Description d'un aérodrome

Vue d'ensemble (1)

❖ Vigie

- Abrite le service du contrôle (=Tour de contrôle) ou l'AFIS

❖ Bâtiments techniques

- Bureau de piste, bureau météo, ...



Vue d'ensemble (2)

❖ Aires de trafic

- aires de stationnement (parkings)
- aires d'avitaillement
- aires d'entretien (hangars)

❖ Aires de manoeuvre

- aires d'atterrissage = les pistes
- aires de circulation = les taxiways

❖ Altitude de référence de l'aérodrome

- altitude du point le plus élevé de l'aire d'atterrissage (pistes)

Aire de mouvement = aire de manoeuvre + aire de trafic

Pistes (1)

❖ Types de pistes

- En dur (béton, ciment, goudron)
- En herbe

❖ Numéro de piste

- Orientation magnétique (QFU) arrondis à la dizaine la plus proche

❖ Balisage lumineux (en approche)

- seuil de piste = feux verts
- autre extrémité = feux rouges



Pistes (2)

❖ Longueurs

- **LDA** (Landing Distance Available) :
 - Disponible pour l'atterrissage = $RWY/DTHR$
- **TODA** (Take-Off Distance Available) :
 - Disponible pour le décollage = $DTHR/RWY/(CWY \text{ ou } DTHR)$
- **TORA** (Take-Off Run Available)
 - Disponible pour le décollage roues au sol = $DTHR/RWY/DTHR$
- **ASDA** (Accelerate-Stop Distance Available)
 - Disponible pour un décollage interrompu = $DTHR/RWY/SWY$

Pistes (3)

❖ Seuil décalé (Displaced THReshold)

- Garantit une marge de franchissement d'obstacles en finale
- Atterrissage après le seuil (supporte mal l'impact)
- Décollage au seuil décalé (toute la piste peut être utilisée)



Pistes (4)

❖ Prolongement d'arrêt (StopWaY)

- Pour les décollages interrompus seulement



Prolongement
d'arrêt
SWY



Pistes (5)

❖ Prolongement dégagé (ClearWaY)

- Garantit une marge de franchissement des obstacles au décollage
- Utilisable pour le décollage

Prolongement
dégagé
CWY



Taxiway (1)



Taxyways (2)

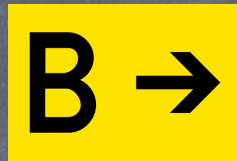
Panneaux d'indication



Emplacement
(taxiway A)



Emplacement
(piste 15)



Direction
(vers le taxiway B)

Marquage sol **jaune**



Piste

Taxiway

Point d'arrêt avant piste

Panneaux d'obligation

(blanc sur fond rouge, clairance obligatoire)



Sens interdit



Point d'arrêt
(avant piste 33)



Point d'arrêt
(avant intersection
des pistes 15-33)

Balisage lumineux **bleu**



Taxiway (3)



- ❖ En l'absence de points d'arrêt matérialisés, ils sont supposés être :
 - À 50m pour une piste revêtue $\geq$ 1000m
 - À 30m pour une piste en herbe ou une piste revêtue $<$ 1000m

Balisage des obstacles

- ❖ Sur (ou à proximité de) l'aire de manoeuvre :
 - les obstacles sont en ROUGE et BLANC

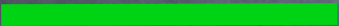
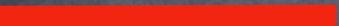
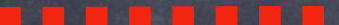


Véhicules

- ❖ **Véhicules de services**
 - Feux à éclats jaune
- ❖ **Véhicules de sécurité (police et pompiers)**
 - Feux à éclats bleue

Signaux

Signaux lumineux

Signal	Au sol	En vol
	Autorisé à décoller	Autorisé à atterrir
	Autorisé à circuler	Revenez pour atterrir
	Arrêter de circuler	Céder le passage à un autre aéronef et restez dans le circuit
	Dégager la piste	Aérodrome dangereux : n'atterrissez pas
	Retourner à votre point de départ	Atterrissez immédiatement et dégager la piste

Signaux pyrotechniques

Signal	En vol
	Quelles que soient les instructions antérieures, n'atterrissez pas pour le moment
	Vous traversez (ou aller traverser) une zone P, R ou D sans autorisation et devez prendre les dispositions qui s'imposent

Aires à signaux



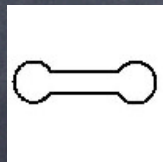
Signaux de l'aire à signaux



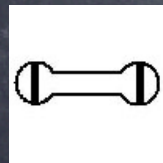
Atterrissage interdit



Précautions à prendre pour l'atterrissage



Manoeuvres exclusivement sur les pistes et taxiways



Les manoeuvres peuvent se faire en dehors des taxiways (atterrissage et décoller sur les pistes uniquement)



Emplacement du bureau de piste



Portion de piste ou de taxiway non utilisable



Direction de l'atterrissage ou du décollage (selon la barre verticale du T vers la barre horizontale)



Circuit de piste main droit (ou main gauche si l'autre QFU est en service)



Vol de planeurs en cours



QFU actif

Références

- ❖ Manuel du pilote d'avion, 15e édition – Cépaduès
- ❖ Photos prises sur les aéroports de Toussus-Le-Noble, d'Orly et de Ko Samui
- ❖ Cours théoriques d'Air Europ Club
- ❖ Wikipédia
- ❖ Google Maps